

entretien du patrimoine public cure de jouvence pour un pont Chauderon plus que centenaire

Ouvrage plus que centenaire, le pont Chauderon va subir des travaux de maintenance et d'entretien pour une durée de 10 mois dès le 13 février 2017. Des mesures de circulation seront prises pour que tous les types de mobilité soient conservés dans ce secteur, à la fois important axe de transit et centre urbain. Des contacts ont été établis avec les riverains pour limiter les impacts sur la vie économique et sociale.

Datant de 1905, le pont Chauderon fait régulièrement l'objet d'auscultation. Une évaluation menée en 2014 a mis en évidence la nécessité d'un entretien général visant à maintenir la sécurité de l'ouvrage. La partie supérieure du pont est à traiter en priorité, afin d'assainir le béton du tablier et de poser une nouvelle étanchéité. Dès le 13 février, des interventions préliminaires aux impacts minimales prépareront le périmètre du chantier, avant que les travaux à proprement parler ne débutent dans la nuit du 20 au 21 février pour une durée de 10 mois. A plus longue échéance, la partie inférieure des arches et des culées sera assainie.

se déplacer aux abords du chantier

Les travaux seront réalisés depuis le tablier du pont et impacteront les déplacements à sa surface. Des mesures de circulation seront prises pour y conserver l'ensemble des mobilités, en fonction des différentes étapes du chantier. Un cheminement piétonnier sera maintenu en tout temps, de même que l'accès à l'ascenseur du métro m1. Dans la mesure du possible, des pistes cyclables seront mises en place. Une signalétique spécifique permettra de se repérer et de rejoindre les nombreuses institutions aux abords de l'ouvrage.

La circulation automobile sur le pont sera également maintenue et limitée à une voie dans chaque sens. Aux extrémités, les tourner-à-gauche seront interdits en direction des avenues d'Echallens, de Morges et de Jules-Gonin, en vue de simplifier le fonctionnement des carrefours et d'en assurer la fluidité.

Afin de garantir l'accès aux transports publics, l'arrêt tl «Pont Chauderon» sera supprimé dans le sens descendant et un nouvel arrêt provisoire sera aménagé au bas de l'avenue de Beaulieu pour les lignes 3 et 21. Les utilisateurs de la ligne 6 en direction de la Maladière emprunteront l'arrêt «Chauderon» situé au nord de la place.

sécurité et communication

Les services de la Ville ont pris contact avec les riverains et les associations représentant les intérêts cyclistes et piétons afin de les avertir du chantier. La sécurité des usagers, du trafic et des travailleurs est une des priorités du projet. Il revient à chacun de se conformer à la signalisation qui lui est destinée et à se montrer vigilant aux abords d'un chantier évoluant constamment.

La Direction des finances et de la mobilité

Pour tout renseignement complémentaire, prendre contact avec :

- **Florence Germond, directrice des Finances et de la mobilité, 021 315 72 01**
- **Patrick Etournaud, chef du service des routes et de la mobilité, 021 315 54 10**

D'autres informations sur : <http://www.lausanne.ch/pont-chauderon>

Lausanne, le 30 janvier 2017